

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 19/10/2022

Plus de 1200 cartouches de cigarettes saisies par les douanes de Cerdagne lors de contrôles mouvementés.

Le 06 octobre dernier, en contrôle sur un axe routier de Cerdagne, la brigade des douanes de Bourg-Madame a procédé à la saisie de 392 cartouches de cigarettes et de 2 kg de tabac à rouler, soit 80,2 kg de produits du tabac manufacturé, représentant une valeur de 39 000 euros et un montant de droits fraudés d'environ 34 000 euros. Le conducteur du véhicule qui venait de la principauté d'Andorre a par deux fois refusé d'obéir aux injonctions d'arrêt des agents, a effectué deux demi-tours sur la route pour finalement se retrouver bloqué dans une file de véhicules arrêtés par le contrôle douanier. Le conducteur, mineur sans permis et sa passagère, ont été remis aux services de gendarmerie de Font Romeu.

Le 18 octobre entre 5h00 et 6h00 du matin la brigade des douanes de Porta a intercepté un véhicule de type SUV, transportant 830 cartouches de cigarettes soit 166 kg de produits du tabac manufacturé en provenance d'Andorre. Le conducteur, de nationalité Albanaise, n'a pas respecté les premières injonctions d'arrêt des agents postés en bord de route, et ne s'est arrêté que tardivement alors qu'il était suivi par le véhicule des douanes, gyrophares allumés et avertisseur deux tons en service.

La marchandise de fraude représente une valeur de plus de 80 000 euros et un montant de droits fraudés d'environ 70 000 euros.

L'individu a été placé en retenue douanière et après son audition, a été remis aux services de gendarmerie de Prades.

En l'espace de 10 jours et de deux saisies, c'est près de 120 000 euros de marchandises de fraude qui ont été retirés du marché illicite par les brigades des douanes de Cerdagne.

Contact presse :

Contact presse : Bruno PARISSIER

Téléphone : [09 702 77 189](tel:0970277189)

Portable : [06 88 52 32 17](tel:0688523217)

bruno.parissier@douane.finances.gouv.fr